



Saint-Aubin-Épinay



Commune de Franqueville-Saint-Pierre
Modification n°5 du Plan Local d'Urbanisme

Plan de zonage
Echelle communale

Sources : PCI®
Réalisation & Conception GeoDev - Février 2018

Février 2018

1/5000 ème



Plan Local d'Urbanisme approuvé le 25/09/2003
5ème modification approuvée le 12/02/2018

CACHET



Le Mesnil-Esnard

Belbeuf

Boos

Saint-Aubin-Celloville

Boos

Hameau du Faulx

voir plan de zonage - échelle 1/2500ème - partie centrale

- Eléments de contexte**
- Limite communale de Franqueville-Saint-Pierre
 - Commune limitrophe
 - Limite de zone ou de secteur
- Règles de constructibilité**
- Secteur de limitation de la construction (servitude levée 5 ans après l'approbation du PLU)
- Emplacements réservés**
- Emplacement réservé pour des programmes de logements
 - Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts
- Patrimoine naturel**
- Espace Boisé Classé au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
 - Alignement Boisé Classé au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
 - Arbre à protéger classé au titre de l'article L130-1 du Code de l'Urbanisme
- Patrimoine bâti**
- Bâtiment pouvant changer de destination en zone A
 - Immeuble à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Espace public à protéger ou à mettre en valeur au titre de l'article L151-19 du Code de l'Urbanisme
- Chemins doux**
- Tracé des sentes piétonnes à conserver au titre du Code de l'Urbanisme
 - Tracé des liaisons cyclables à créer au titre du Code de l'Urbanisme
- Risques naturels**
- Secteur de risque lié aux axes de ruissellement
 - Zone de vigilance liée aux secteurs de contributions aux ruissellements
 - Secteur de risque naturel lié aux présomptions de cavités souterraines
- Risques technologiques**
- Installation agricole impliquant des restrictions d'implantation à leur périphérie

Liste des emplacements mise à jour suite à la modification n°5 du PLU

N°	Destination de l'emplacement réservé	Bénéficiaire
Emplacements réservés destinés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts		
ER1	Création d'un centre de tri et de déchets	Métropole Rouen Normandie
ER2	Création d'un centre de secours	Conseil Général
ER3	Emplacement réservé supprimé par la Modification n°4 du PLU, approuvée le 08/10/2010	
ER4	Emplacement réservé supprimé par la Modification n°5 du PLU, approuvée le 12/02/2018	
ER5	Extension du cimetière	Commune
ER6	Création d'un chemin communal et extension du cimetière	Commune
ER7	Création d'une voirie	Commune
ER8	Élargissement de la voirie	Commune
ER9	Élargissement de la voirie	Commune
ER10	Désenclavement de la ZAC Gallée	Commune
ER11	Désenclavement de la ZAC Gallée	Commune
ER12	Création d'un trottoir	Métropole Rouen Normandie
ER13	Création d'une aire d'accueil des gens du voyage et élargissement de la voie d'accès à ce secteur	Métropole Rouen Normandie
Emplacements réservés destinés à des programmes de logements		
ERA	Programme de logements localifs	Commune
ERB	Programme de logements localifs	Commune